

05 déc 2012 -09:55

Déclarations d'intérêts des experts accessibles en ligne

Les déclarations d'intérêts des experts du Conseil Supérieur de la Santé sont à présent consultables directement sur son site internet.

Importance de la transparence

Le Conseil est la première instance belge d'avis scientifique en matière de santé à s'engager aussi loin dans une telle procédure, confirmant ainsi la nécessité de transparence des avis qui constitue une garantie à la fois en termes de qualité et de crédibilité de l'expertise.

Gestion des conflits d'intérêts potentiels

Cette publication des déclarations s'inscrit dans une vision plus large incluant notamment l'examen des conflits d'intérêts potentiels par un Comité Référent. Le Conseil a ainsi élaboré une procédure innovante et unique en Belgique dont les détails figurent sur son site internet.

« Position paper » et développements

Dans un avis circonstancié, le Conseil détaille son point de vue et sa procédure quant à la gestion des conflits d'intérêts potentiels.

E-expert

Un module, appelé e-expert, est actuellement en cours d'élaboration. Dans ce cadre, les experts pourront, à terme, introduire et compléter eux-mêmes leurs déclarations en ligne.

Les déclarations d'intérêts et la procédure relative à la gestion des conflits d'intérêts potentiels se trouvent sur le site internet du Conseil Supérieur de la Santé :

<http://tinyurl.com/CSS-conflitsdinterets>

La position du Conseil peut être consultée ici : <http://tinyurl.com/CSS-positionpaper>.

Pour de plus amples informations:

FR:

- Prof. Jean Nève
tél: 02 650 51 77
GSM: 0477 72 62 32
e-mail: jneve@ulb.ac.be
- Sandrine Everaert
tél: 02 525 09 65
e-mail: sandrine.everaert@santé.belgique.be

NL:

- André Pauwels
tél: 02 525 09 48
GSM: 0477 34 00 57
e-mail: andre.pauwels@gezondheid.belgie.be
- Prof. Marc Bogaert
GSM : 0476 87 72 76
e-mail : marc.bogaert@ugent.be

Le site internet du Conseil Supérieur de la Santé: www.css-hgr.be

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Jan Eyckmans
Chef du Service Communication externe &
Porte-parole
+32 495 25 47 24
jan.eyckmans@health.belgium.be

Heleen Vandenberghe
Porte-parole (NL)
+32 2 524 96 91
+32 486 12 67 98
heleen.vandenberghe@health.fgov.be